

RETRAITE SPORTIVE DES COEVRONS

COMPTE-RENDU SEANCE DU 7 Octobre 2022

Etaients présents : Jacques COMTE, Jean-Yves DESNOES, Alain BARILLET, Gérard LE ROY, Danielle GLEYZE, Alain MOREAU, Paulette PERRIN, Yvonne BOURGNEUF, Gilberte DIERRICK, Cathie MOISY, Daniel POISSON, Odile LECLERCQ, Chantal LIMAGE, Jean-Claude COUROUSSE

Etait excusée : Ginette GARNIER

ORDRE DU JOUR

Point sur les licences : 375 adhérents ont renouvelé leur inscription pour l'année 2022-2023 à ce jour. Le certificat médical reste obligatoire

Coût des licences : sur les 38 € que chaque adhérent a versé, 8 € restent acquis au Club d'Evron

Point financier : Compte courant : 17 000 € mais 12 000 € vont être reversés à la Fédération
Fonds de caisse : environ 4000 €
Livret : 8 200 €

Point sur la reprise des activités : les animateurs ont constaté un regain d'assiduité aux activités.

Aquagym : Les animateurs feront un constat début novembre ; s'il y a toujours autant de participants, il faudra établir un roulement sur 2 semaines

Gymnastique : beaucoup de monde à la 1ère séance : environ 80 contre une quarantaine à la seconde. Inciter les gens à venir plutôt à la seconde

Molky : le nombre de participants augmente petit à petit. Penser à racheter un autre jeu règlementaire,

Danse : les participants apprécient beaucoup que M. Paule et Orchia consacrent un $\frac{1}{4}$ d'heure à décomposer les chorégraphies

Gym douce : la nouvelle salle route de Neau ne convient pas s'il y a beaucoup de participants. (voir s'il est possible d'utiliser la salle des fêtes)

Préparation A.G. CODERS à Mayenne le 19/10 : une quinzaine d'adhérents du Club d'Evron participeront à cette journée.

Préparation A.G. Du Club d'Evron : la date du 15/11 n'a pas été retenue par la Municipalité. Le Comité est OK pour repousser l'AG au 29/11. Reste à Jacques de proposer la nouvelle date à la Municipalité et de revoir si le Restaurant « la Croix verte » est toujours disponible pour confectionner le repas. L'accueil se fera dès 9h45 à la Salle des Fêtes. Le prix fixé pour le repas s'élève à 23 € tout compris. La date butoir pour les inscriptions est fixée au 18/11.

Il sera offert par le Club un apéritif (rosé pétillant - gâteaux secs) à tous les présents à l'AG, qui ne souhaitent pas rester au repas (Prévoir de louer de la vaisselle en plus).

La salle est réservée dès le lundi 28/11 à 14 h, pour installer les tables. Le service sera fait par les membres du bureau et éventuellement les animateurs. Les personnes qui ne déjeuneront pas sur place pourront revenir l'après-midi à partir de 14h30 pour participer à la danse ou faire des jeux de société.

Membres sortants : Ginette GARNIER, Danielle GLEYZE, Chantal LIMAGE, Alain BARILLET, Jacques COMTE, J. Claude COUROUSSE, Cathie MOISY, J.Yves DESNOES, Gilberte DIERRICK. A part Ginette GARNIER (absente) les membres sont tous OK pour renouveler leur mandat.

Quelques dates : Galette des Rois : le mardi 24/01/2023
Multi-activités Gué-de-Selle : le mardi 20/06/2023
Interclubs à Meslay-du-Maine : le jeudi 11/05/2023

Questions diverses :

- Michel ZEMO est intervenu auprès du Président pour éventuellement envisager l'intervention de la Gendarmerie durant 1 h environ, pendant l'AG du 29/11 pour informer des arnaques qui se répandent. Le Comité ne souhaite pas cette intervention ; il y a des réunions au niveau de la commune pour ce faire.

- Octobre rose : le Club est solidaire de cette action ; aussi des boites vont être mises à la disposition des adhérents lors des activités tout le mois d'Octobre,

- Hommages : en début d'AG, un hommage pour Nicole et ceux qui nous ont quittés cette année sera rendu.

- Confection de polos ou tee-shirts : Jacques présente un modèle de tee-shirt et polo noir avec des logos devant et derrière. Le Comité préférerait une couleur moins triste, plutôt du bleu marine. Quant aux logos, ils conviennent à tous. Jacques va intervenir auprès du fournisseur et présentera lors de l'AG de nouveaux modèles. Prévoir le coût d'un tee-shirt à 25 € et le coût d'un polo à 35 € environ (selon le nombre commandé). Une participation éventuelle du Club reste à définir.

La séance est levée à 12 h 00.

Le Président du Club de la Retraite Sportive,

Jacques COMTE
